



## REFERENT HANDICAP

**En tant que référent handicap** cette fiche a pour objectif de mieux **vous renseigner, et vous donner les réponses** dont vous avez besoin concernant **les obligations des organismes de formation et centres de formation apprentis**

## L'ESSENTIEL

*Au terme de cette fiche, les liens pour aller plus loin...*

### Prologue

Entre 2000 et 2019, le nombre d'étudiants en situation de handicap inscrits dans les universités françaises a augmenté de plus de 600%\*.

Cela s'explique par une meilleure prise en compte des situations qu'ils vivent rendant possible une poursuite d'études.

Créée en 2008, suite à la signature de la charte Conférence des grandes écoles/handicap, la fonction de référent handicap a pour objectif de **concevoir et piloter des missions d'accueil, d'accompagnement et d'inclusion des étudiants en situation de handicap**.

*\*Source Ecole des hautes études en science sociale.*

### Quel enjeu ?

Les centres de formation sont tenus d'accueillir les personnes handicapées sans discrimination, de leur garantir de fait l'égalité des droits et des chances jusqu'à la validation de leur parcours. Le référent intervient auprès de tous les étudiants handicapés, qu'ils aient ou non la RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) et quel que soit la nature du handicap (moteur, auditif, visuel, psychique, cognitif...).

### Ses missions :

- Il étudie les besoins de l'apprenant et les moyens de compensation à mettre en œuvre (Organisation des études, transport aller et retour, temps de travail consacré aux études, majoration du temps d'épreuve, preneur de notes, documents en braille ou en gros caractères...).
- Il intervient également lors des stages afin de faciliter son insertion professionnelle (informations sur l'accessibilité des entreprises, dispositifs spécifiques...).
- Il est à même d'accompagner des élèves au parcours accidenté pour des raisons de grande sensibilité aux événements, de maladie, d'accident afin de réussir son intégration et/ou maintien dans le collectif.
- Il veille à ce que formateurs et intervenants extérieurs fassent remonter des situations qui les interpellent, pour ne pas créer d'isolement, de rejet, d'échec du parcours.

- Il écoute et dialogue avec l'environnement des personnes handicapées (formateurs, éducateurs, maître d'apprentissage, structures médico-sociales, structures spécialisées dans le champ du handicap, famille...)
- Il prospecte, informe et sensibilise les employeurs sur les mesures relatives à l'apprentissage et les conditions spécifiques d'accès à l'emploi des personnes handicapées

## Comment ?

Le référent accompagne l'étudiant dès que possible, au travers d'entretiens individualisés. Il apporte des informations sur l'accessibilité des locaux, les aménagements possibles (temps de composition supplémentaire, ordinateur, matériel adapté, dispense d'épreuves...).

## A cet effet :

### EN AMONT DE L'INSCRIPTION

1. Il veille à ce que outils d'information soient accessibles à tous types de handicap
2. Il sensibilise les collaborateurs en charge de l'information à distance, en présentiel, à l'accueil des personnes avec un handicap, voire les former à la prise en compte et satisfaction de chacun de leurs besoins.
3. Il accueille, informe les candidats sur l'organisation de l'établissement pour l'accompagnement des étudiants avec un handicap.
4. Il présente les aides humaines, techniques, financières, l'aménagement des examens possibles.
5. Il connaît les aides mobilisables (techniques, humaines, financières)
6. Il communique sur les avantages du statut de travailleur handicapé, sans lequel les aides et dispositifs ci-avant ne sont pas mobilisables.

### AU SEIN DE L'ECOLE

7. Il évalue le projet, apprécier les freins, mettre en œuvre des leviers.
8. Il évalue les besoins de compensation au sein de l'organisme, mais également à l'extérieur (entreprise accueillant l'apprenti, l'étudiant...)
9. Il accompagne les équipes pédagogiques pour la bonne prise en compte des besoins de l'étudiant avec un handicap, dans le suivi des cours, et des évaluations, l'organisations des examens.
10. Il définit avec eux une organisation pédagogique compatible avec les enjeux de la formation et les besoins de l'étudiant.
11. Il accompagne la recherche d'entreprise.

## Réseaux

<https://asso-apaches.fr/>

L'association APACHES a vocation à fédérer l'ensemble des structures d'accompagnement des étudiants et personnels handicapés de l'enseignement supérieur afin de permettre à celles-ci, au sein de leurs établissements, de mieux répondre aux obligations de la loi du 11 février 2005 sur « l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées » – Article 20, obligations déclinées par les deux chartes universités-handicap signées par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et la Conférence des Présidents d'université (Charte Université Handicap 2007 et 2012).

## Des liens dédiés aux référents

Obligations Organismes de formation <https://crfh-handicap.fr/accessibilite-des-formations/obligations-des-centres-de-formation/#wysija>

Référentiel Référent Handicap par Défi métiers [https://www.defi-metiers.fr/sites/default/files/docs/publications/referent-handicap\\_v5\\_13.pdf](https://www.defi-metiers.fr/sites/default/files/docs/publications/referent-handicap_v5_13.pdf)

Master Université de Lyon <https://www.univ-lyon2.fr/master-2-sciences-de-l-education-referent-handicap-1>

## Quelles aides spécifiques pour apprendre un métier avec un handicap ?

Accessibilité des lieux d'études, logement, restauration, sport et culture, transports...

<https://www.etudiant.gouv.fr/cid96791/etudiants-handicapes.html>

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2326>

Accompagnement aux études des étudiants handicapés

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20230/accompagnement-aux-etudes.html>

## ...Suite Aides

Dispositions mises en place pour garantir l'égalité des chances à l'accès au savoir et la passation d'examens ou de concours.

<https://www.etudiant.gouv.fr/pid38441/etudiants-en-situation-de-handicap.html>

Les initiatives locales avec la carte Handi U

<https://www.campusfrance.org/fr/accueil-des-etudiants-en-situation-de-handicap>

## Un référentiel pour évaluer et s'emparer de sa mission

[https://handicap.gouv.fr/IMG/pdf/31664\\_dicom\\_fiches\\_handicap\\_fiche\\_3\\_-\\_referentiel\\_accessibilite\\_cfa.pdf](https://handicap.gouv.fr/IMG/pdf/31664_dicom_fiches_handicap_fiche_3_-_referentiel_accessibilite_cfa.pdf)

[https://handicap.gouv.fr/IMG/pdf/31664\\_dicom\\_fiches\\_handicap\\_fiche\\_2\\_-\\_re\\_fe\\_rente\\_handicap\\_en\\_cfa.pdf](https://handicap.gouv.fr/IMG/pdf/31664_dicom_fiches_handicap_fiche_2_-_re_fe_rente_handicap_en_cfa.pdf)

## Etudier dans la culture

Spectacle vivant <https://www.cpnefsv.org/> - Ecrans/Images <http://www.cpnef-av.fr/>

## Témoignages d'étudiants

Florence, Dimitri\*, Pauline, Yuna\*, Géraldine, Kadi Kittelberger, maman d'un étudiant, et Stéphane Brunat, responsable d'un relais handicap, nous font part de leurs expériences.

<https://www.cidj.com/etudes-formations-alternance/etudes-superieures/etudes-superieures-et-handicap-des-etudiants-temoignent>

# Les organismes à disposition des étudiants

## SITES PUBLICS

- AGEFIPH : [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)
- CAP EMPLOI-SAMETH :  
<https://www.agefiph.fr/annuaire>
- CIDJ : [www.cidj.com/etudes-formations-alternance/etudier-avec-un-handicap/amenagements-et-aides-pour-les-etudiants-et-stagiaires-handicapes](http://www.cidj.com/etudes-formations-alternance/etudier-avec-un-handicap/amenagements-et-aides-pour-les-etudiants-et-stagiaires-handicapes)

## VIE ETUDIANTE

### ONISEP

<http://www.onisep.fr/Formation-et-handicap/Se-faire-accompagner/Qui-peut-vous-aider/Les-associations-de-soutien-aux-personnes-handicapees>

**HANDICAP PARIS** : <https://handicap.paris.fr/etudier-se-former-travailler/etudier/>

- Officiel du handicap : [www.officiel-handicap.fr/](http://www.officiel-handicap.fr/)
- Orientation pour tous : [www.orientation-pour-tous.fr](http://www.orientation-pour-tous.fr)
- PRITH : [www.prithidf.org](http://www.prithidf.org)
- Ile de France : [www.defi-metiers.fr](http://www.defi-metiers.fr)

## CENTRES RESSOURCES

### ONISEP

- <http://www.onisep.fr/Formation-et-handicap/Se-faire-accompagner/Les-centres-de-ressources-handicap>

### DEFI METIERS

- <https://rhf-agefiph.defi-metiers.fr/>
- *Mieux prendre en compte le handicap en formation, un centre de ressources de l'Agefiph en Ile-de-France*

### MISSION LOCALE

- <https://www.mission-locale.fr/missions-locales/>

## Où nous rencontrer ?

### Mission Handicap du Spectacle Vivant et Enregistré

Des experts sont à votre service sur rendez-vous :

**01 73 17 36 65**

Mission.h@audiens.org

[www.missionh-spectacle.fr](http://www.missionh-spectacle.fr)

## Du lundi au vendredi de 9 h à 18 h, sur rendez-vous :

- **A l'agence Audiens Paris centre** :  
5 rue de Palestro, 75002 Paris  
(Métro : ligne 4 - Etienne Marcel / Ligne 3 - Réaumur Sébastopol)
- **Au siège d'Audiens** :  
74 rue Jean Bleuzen 92170 Vanves  
(Métro : ligne 13 - Malakoff Plateau de Vanves)

